

TechLa Clinic - Proposition de cas pour le procès-fictif 2020

Nous sommes en 2030. La Métropole de Lyon a développé un nouveau service de navettes autonomes appelé LyonFreeRide. Ce service permet gratuitement pour les habitants de la métropole lyonnaise de bénéficier de 5 déplacements par mois sur le parcours de leur choix. Il suffit de s'inscrire sur le site internet de la Métropole. La navette vient les chercher dans le lieu qu'ils ont indiqué dans une demande de réservation qui doit être faite au moins 24 heures en avance.

LyonFreeRide est un service proposé en partenariat avec la société IntelligentMove qui utilise des véhicules autonomes de dernière génération produits par la société Tyrex combiné à un système basé sur l'intelligence artificielle pour déterminer les parcours des navettes.

Une association de défense des usagers des services publics lyonnais RightsForGones a été alertée par certains de ses adhérents sur un comportement discriminatoire du ce service. En effet certaines personnes comme par exemple M. Kevin Alberola, ont essayé en vain d'obtenir que la navette vienne les chercher : M. Alberola a demandé pendant plusieurs mois à ce qu'une navette vienne le chercher. Pas une seule fois, le service lui a répondu positivement. La raison invoquée était le trop grand nombre de demandes. Le service indique en effet que les navettes étant d'une capacité limitée (7 personnes maximum), elles ne peuvent garantir qu'une demande de réservation aboutisse. Par ailleurs, la navette optimise son trajet afin d'éviter aux usagers trop de détours : de ce fait elle dispose d'une certaine capacité à choisir les passagers qu'elle prend.

Or RightsForGones s'est rendu compte que chaque navette collecte un grand nombre de données de fonctionnement, en particulier des données liées aux difficultés de circulation dans certaines rues et à des risques pour l'intégrité de la navette et la sécurité de ses passagers, mesurés par l'identification de tags, de mauvais entretiens, de dégradation de mobilier urbain. De ce fait, progressivement, l'intelligence artificielle associée au service semble exclure certaines zones.

RightsForGones et 5 de ses adhérents ont demandé à la Métropole de Lyon que celle-ci modifie le fonctionnement du service LyonFreeRide pour éviter toute discrimination. La Métropole ayant rejeté cette demande, RightsForGones engage une procédure devant le tribunal administratif.

TechLa Clinic – Proposal for 2020 moot court case

2030. The Lyon Metropolitan Area has developed a new autonomous shuttle service called LyonFreeRide. This service allows residents of Lyon's metropolitan area to benefit of 5 trips per month on the route of their choice, free of charge. It is just needed to register on the Metropolitan Area's website. The shuttle picks clients up at the location they have indicated in a reservation request that must be made at least 24 hours in advance.

LyonFreeRide is a service offered in partnership with IntelligentMove, which uses the latest generation of autonomous vehicles produced by Tyrex combined with an artificial intelligence-based system to determine shuttle routes.

An association defending users of Lyon's public services, RightsForGones, has been alerted by some of its members to discriminatory behaviour on this service. Indeed, some people, such as Mr. Kevin Alberola, tried in vain to get the shuttle to pick them up: Mr. Alberola asked for several months for a shuttle to pick him up. Not once did the service respond positively to him. The reason given was too many requests. The service indicates that since the shuttles have a limited capacity (7 people maximum), they cannot guarantee that a reservation request will be successful. In addition, the shuttle optimizes its route to avoid too many detours for users: it therefore has a certain ability to choose the passengers it takes.

RightsForGones realized that each shuttle collects a large amount of operating data, in particular data related to traffic difficulties on certain streets and risks to the integrity of the shuttle and the safety of its passengers, as measured by the identification of tags, poor maintenance, and deterioration of street furniture. As a result, gradually, the artificial intelligence associated with the service seems to exclude certain areas.

RightsForGones and 5 of its members have asked the Metropolitan Area of Lyon to modify the operation of the LyonFreeRide service to avoid any discrimination. The Metropolitan Area of Lyon having rejected this request, RightsForGones initiates proceedings before the administrative court.